

République Française - Département du Cantal

Arrondissement de Saint-Flour

VILLE D'ALLANCHE



ALLANCHE - Commune Séance du vendredi 11 octobre 2024

Membres en exercice
: 12

Date de la convocation: 03 octobre 2024

Présents : 11

*onze octobre deux mille vingt-quatre l'assemblée régulièrement convoquée,
s'est réunie sous la présidence de Philippe ROSSEEL,*

Votants: 12

Présents : Claudine HOUSSELLE, Philippe ROSSEEL, ERIC VIALA, ALAIN GRIFFE, Roland VEDRINES, AUDREY BLANQUET, JENNIFER

Pour : 12

DEVÈZE, LUDOVIC LEVAIS, THIERRY MARSILHAC, CLAUDE PESCHAUD, JULIEN THERON

Contre : 0

Représentés: JACQUELINE BARTHAIRE représentée par Philippe ROSSEEL

Abstention : 0

Excusés:

Secrétaire de séance:
JENNIFER DEVÈZE

Présents non votants :

Absents:

Objet: Projet d'aménagement "du Chey" - DE_111_2024

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal,

VU la demande de foncier constructible sur la commune d'Allanche ;

VU la demande de Cantal Habitat pour l'acquisition de trois lots ;

VU la demande d'acquisition de trois familles concernant du terrain constructible afin de bâtir des maisons individuelles ;

Considérant le potentiel foncier de la commune d'Allanche sur la parcelle cadastrée section YA N°174 ;

Considérant la volonté de la commune d'utiliser son potentiel foncier ;

Monsieur le Maire demande aux membres de prononcer en faveur de la viabilisation de six lots s

Date de transmission de l'acte: 21/10/2024

Date de réception de l'AR: 21/10/2024

015-211500012-DE_111_2024-DE
A G E D I



Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le projet d'aménagement de 6 lots sur la parcelle cadastrée section YA N°174 dite "Le Chey" ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder au découpage de ladite parcelle, et d'effectuer toutes les études et travaux nécessaires à l'alléiation de ces lots.

Pour extrait conforme au registre des délibérations,
Le Maire,
Philippe ROSSEEL

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
compte tenu de sa transmission en Sous-préfecture
et de sa publication

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

le : 21 OCT. 2024

publié le :

21 OCT. 2024



Date de transmission de l'acte: 21/10/2024

Date de réception de l'AR: 21/10/2024

015-211500012-DE_111_2024-DE
A G E D I